

• CEREALES :

Les stades des céréales d'hiver évoluent – les parcelles les plus avancées sont au « décolllement de l'épi ». Les semis d'orge de printemps sont en cours avec les premières parcelles qui lèvent : pensez à enregistrer vos parcelles sur Vigicultures.

• COLZA :

Charançons de la tige : risque faible, encore peu de vols mais à surveiller.

Méligèthes : risque faible.

Larves d'altises : fin du risque.

CEREALES

Blé et Orge d'hiver

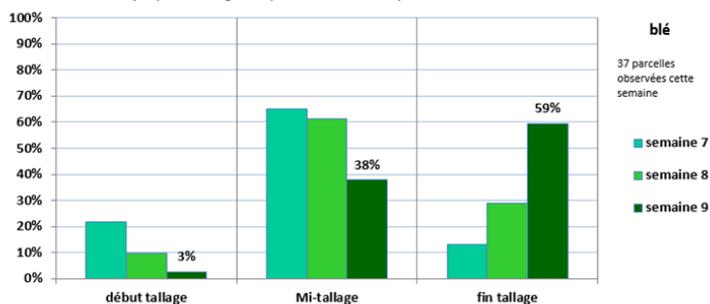
Cette semaine, 52 parcelles sont observées au sein du réseau : 37 de blé et 15 d'orge d'hiver. Avec les températures douces, les stades évoluent.

Avec les températures douces, les stades continuent à évoluer !

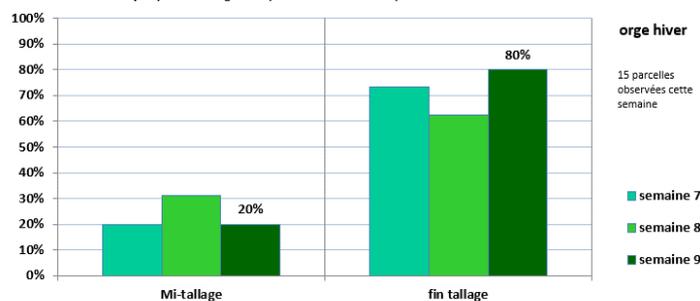
La majorité des blés est au stade « fin tallage ». ¼ des parcelles sont au « décolllement de l'épi » avec des hauteurs d'épi qui vont de 0.1 à 0.8 cm. La situation la plus avancée est proche du stade « épi 1 cm » : RGT SACRAMENTO semis du 13/10 en limon précédent pomme de terre dans l'Aisne.

La plupart des orges d'hiver est au stade « fin tallage ». Cette semaine, une parcelle est au stade « épi 0.6 cm » : KWS JAGUAR semée le 11/10 en limon dans le Nord.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



🌿 MALADIES

Quelques symptômes de septoriose peuvent être observés sur les semis de la première quinzaine d'octobre, mais sans incidence à ces stades.

Ravageurs:

Pucerons et limaces : fin de période de risque (stade limite : début tallage)

Autres : quelques dégâts de campagnols, d'oiseaux, de limaces sont toujours signalés. Cette semaine, des symptômes de mouches d'hiver sont observés sur une parcelle en précédent colza dans le Pas de Calais.

Orge de printemps

Les semis sont encore en cours actuellement – quelques parcelles semées fin janvier sont en cours de levée.

Pucerons : surveillance dès la levée des orges de printemps (plaque engluée ou observation sur plante aux heures les plus chaudes de la journée).

Seuil indicatif de risque:

Pucerons : 10% de pieds porteurs ou présence pendant plus de 10 jours quel que soit le niveau d'infestation jusqu'au stade début tallage.

Limaces: aucune observation actuellement mais continuer la surveillance jusqu' au stade « début tallage ».

Posez des pièges !

COLZA

Stades :

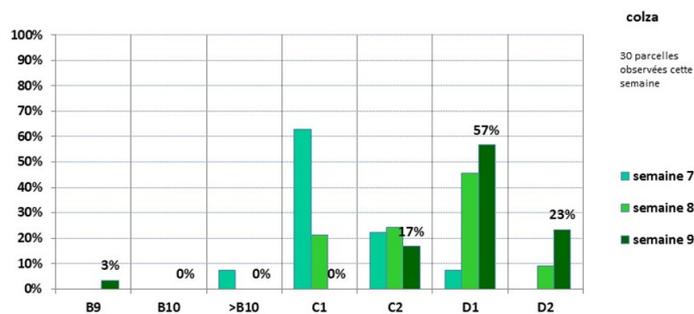
30 parcelles renseignées cette semaine :

- 3% sont au stade B9 (9 feuilles vraies)
- 17% sont au stade C2 (entre-nœuds visibles),
- 57% sont au stade D1 (boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales),
- 23% sont au stade D2 (inflorescence principale dégagée).

20% des parcelles sont encore à des stades sensibles pour les **larves de grosses altises**, 97% pour les **charançons de la tige du colza**, et 80% pour les **mélégèthes**.

Malgré les températures matinales fraîches, les stades progressent significativement.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



Colza au stade D2 (C. Gazet CA59/62)



Colza - gel matinal (M. Roux-Duparque CA02)

Charançons de la tige : risque faible, toujours peu de vols mais à surveiller.

Le **charançon de la tige du colza** est piégé dans 3 parcelles avec de 1 à 3 individus. Le **charançon de la tige du chou**, non nuisible, est piégé dans 1 parcelle avec 1 individu.

La période de risque s'étend du début de l'élongation de la tige (stade C2) jusqu'à la fin de la montaison (stade E).

Les conditions météorologiques de la semaine dernière (fraicheur matinale, vent) n'ont pas été favorables aux vols. Les cuvettes sont à surveiller.

Reconnaissance du ravageur :

Attention à ne pas confondre le charançon de la tige du colza (plus gros, corps et bouts des pattes noirs) qui est nuisible avec le charançon de la tige du chou (plus petit, corps gris et bouts des pattes rousses) qui n'est pas nuisible.

Distinction charançon de la tige du colza et du chou

Comment l'observer?

Le charançon de la tige du colza commence son activité dès que les conditions climatiques se radoucissent et que la température dépasse les 9°C. C'est un ravageur très discret, difficilement observable sur la culture. C'est pourquoi il est impératif de disposer le plus tôt possible la cuvette jaune pour détecter son arrivée dans le champ :

- A 10 m de la bordure, et si possible en direction d'un ancien champ de colza.
- Remplir la cuvette avec 1 L d'eau + quelques gouttes de mouillant.
- Relever la cuvette toutes les semaines, filtrer les insectes.
- Laisser sécher les insectes sur un papier pour faciliter leur reconnaissance.
- Remplacer l'eau régulièrement

Une fois les charançons arrivés dans la parcelle (captures en cuvette), les femelles sont matures généralement après un délai moyen de 8 à 10 jours. Dans ces conditions, le risque peut être potentiellement présent si des captures ont été relevées depuis 2 semaines et plus, si le risque n'a pas encore été pris en compte et s'il n'y a pas encore présence de fleurs en parcelle.

Méligèthes : risque faible

Des **méligèthes** ont été capturés dans 2 parcelles. La période de risque s'étend du stade boutons accolés (D1) jusqu'aux premières fleurs (F1).

Larve de grosses altises : fin du risque.

Des **larves de grosses altises** sont encore repérées dans 7 parcelles dont 1 parcelle à un stade sensible. Ce sont 10 à 100% des plantes qui sont touchées avec une moyenne de 61%.

1 Berlèse a été réalisé sur la parcelle au stade sensible avec présence de 2 larves par plante.

Aucune observation de plantes buissonnantes n'est mentionnée.

La fin du risque est atteinte pour la grande majorité des parcelles.

Maladies

Des macules de Phoma sont repérés dans 2 parcelles, à raison de 5 et 60% de plantes touchées.



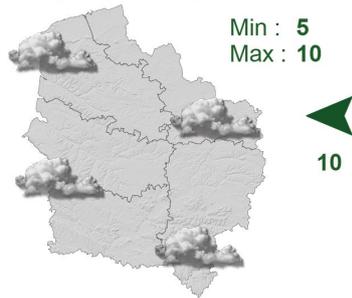
Charançons de la tige du colza à gauche et du chou à droite (M Roux-Duparque CA02, archives)

Charançon de la tige du colza (<i>Ceutorhynchus napi</i>)	Charançon de la tige du chou (<i>Ceutorhynchus quadridens</i>)
Extrémités des pattes noires	Extrémités des pattes rousses
3 à 4 mm	2 à 3.5 mm
Plus trapu, globuleux, forme ovale, couleur gris cendré	Couleur générale plus claire (laisser sécher)
Le plus gros des charançons	Tache blanchâtre visible sur le dos

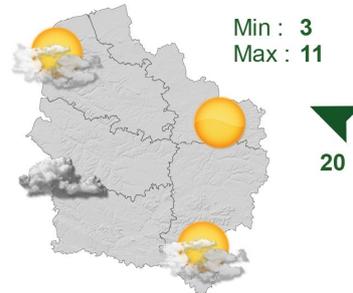
Distinction charançon de la tige du colza et du chou
Terres Inovia (archives)

METEOROLOGIE

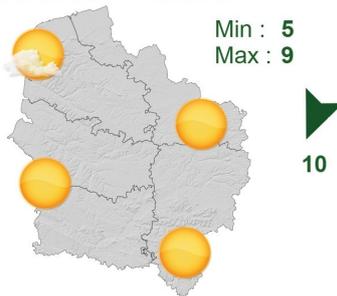
Mercredi 2 Mars



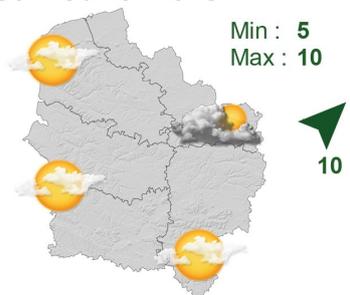
Jeudi 3 Mars



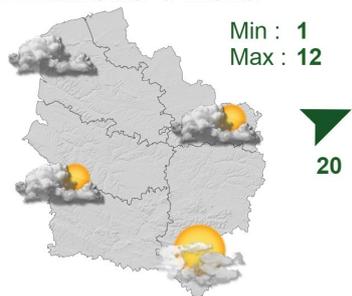
Vendredi 4 Mars



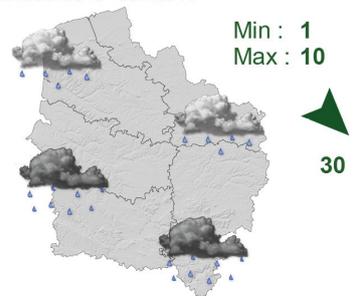
Samedi 5 Mars



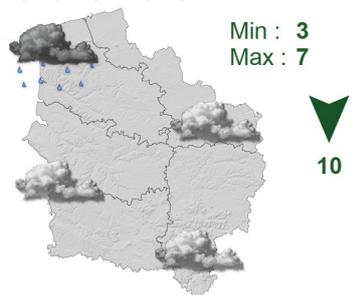
Dimanche 6 Mars



Lundi 7 Mars



Mardi 8 Mars



Pour en Savoir +
Rendez-vous sur

www.agate-france.com/bulletins-meteo

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.
 Directeur de la publication : Olivier Dauger - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.
 Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Alsace, M. Latraye - Terres Inovia, Maurane Pagniez - Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Picardie. Protéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme.
 Betteraves : H. Baudet - Chambre d'Agriculture de Foisie, V. Delannoy, Y. Dobeauvais, F. Courtaux - ITB, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.
 Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Nam-Vermendois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Alsace, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Île de France, COMPAS, Coopérative de Billy-sur-Thérain, Ets Biz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genève, IREO de Flixecourt, ITS Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 50, ITS 60, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de FOISE, Lyode Agro Environnemental Tilloy les Horillains, Nord Wigoce, NORIAP, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Ternovéo, Tereco, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unéal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robeys Frères, Vasekon, VIVESCIA, M. Collin, M. Derouère, Bertrand Cousenoble, Marc Delaporte, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratael, Benoit Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).
 Coordination et renseignements : Aurélie Albert - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Busche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

